Conseil d'Administration du 10 MAI 2019

RAPPORT de GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (Exercice 2018)



SOMMAIRE

3
4
5
6
6
7
7
7
7
7
8
9
9
11
11
16
20
20
21
23
26



PREMIERE PARTIE : la vie de la société

Deux-Sèvres Aménagement, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, a été créée le 9 février 2004.

L'ACTIONNARIAT

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat à la clôture de l'exercice 2018.

DEUX-SEVRES AMENAGEMENT SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2018

Capital de 800 000 euros divisé en 8 000 actions de 100 Euros.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	
	I – COLLECTIVITES TERRITORIALES	70%
1	DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES, représenté aux CA par Mesdames Coralie DENOUES et Claire PAULIC, Mess MAROLLEAU, René BAURUEL, Olivier FOUILLET, Philippe BREMOND et Rab LAICHOUR et représenté aux AG par Madame Coralie DENOUES	
2	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, représentée aux CA par Messieurs Jérôme BALOGE et Claude ROULLEAU et aux AG par Monsieur Claude ROULLEAU	9.38 % t représentée
3	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS, représentée aux CA par Monsieur Jean-Michel BERNIER et représentée aux Monsieur Jean-Michel BERNIER	6.89 % AG par
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS représentée aux CA et aux AG par Monsieur André BEVILLE	3.54 %
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL DE SEVRE représentée aux CA et aux AG par Monsieur Philippe MATHIS	3.52 %
6	COMMUNAUTE DE COMMUNES PARTHENAY-GÂTINE représentée aux CA et aux AG par Monsieur Didier GAILLARD	3.67 %
7	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE GATINE représentée aux CA par Monsieur Pascal OLIVIER et aux AG par Jérôme LII	0.90 % BNER
8	COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU représentée aux AG par Monsieur Monsieur Jacques PINEAU	1.70 %
9	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AIRVAUDAIS – VAL DU THOUE représentée aux AG par Monsieur Olivier FOUILLET	ET 0.40 %



Accusé de réception en préfecture 079-200041347-20190933-C07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

	II – <u>AUTRES ACTIONNAIRES</u>	30%
10	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE représentée au CA et aux AG par Monsieur Philippe DUTRUC	5 %
11	CHAMBRE DES METIERS représentée aux AG par Madame Nathalie GAUTHIER	2.5 %
12	CHAMBRE D'AGRICULTURE représentée aux AG par Monsieur Jean-Marc RENAUDEAU	2.5 %
13	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION représentée au CA et aux AG par Madame Ghislaine SEJOURNE	9 %
14	CREDIT AGRICOLE représentée au CA par Monsieur Partick SAUVAGET et aux AG par Monsieu MINAULT	4 % ur Alain
15	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES représentée au CA et aux AG par Monsieur Benoit CHEVEREAU	4 %
16	CIO représentée aux AG par Monsieur Gérard ROBINET	1 %
17	CREDIT MUTUEL OCEAN représentée aux AG par Monsieur Eric CHEVALIER	1 %
18	CREDIT MUTUEL LOIRE ATLANTIQUE représentée aux AG par Monsieur Olivier DE SAINT OURS	1%

La Société est composée de 18 actionnaires, 18 administrateurs, 5 censeurs.

LES DIRIGEANTS

Madame Coralie DENOUES a été nommée aux fonctions de Présidente du Conseil d'Administration et de Directrice Générale, lors du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 (faisant suite au renouvellement de l'Assemblée Départementale – délibération du 27 avril 2015), la Société ayant adoptée le cumul des fonctions de Présidente du Conseil d'Administration et de Directrice Générale lors de la tenue de ce Conseil d'Administration.





LES ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes.

<u>ADMINISTRATEURS - DESIGNATION - RENOUVELLEMENT - MANDAT - DUREE - DATE AGO</u>

NOMS DES ADMINISTRATEURS	DUREE - MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	Assemblée Générale Ordinaire
AUTRES QUE COLLECTIVITES TERRITOR	RIALES	
La Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres représentée par Monsieur Philippe DUTRUC	6 ans	AGO de 2019 Statuant sur l'Exercice 2018
La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Madame Ghislaine SEJOURNE	6 ans	AGO de 2019 Statuant sur l'Exercice 2018
Le Crédit Agricole Mutuel de Charente Maritime Deux-Sèvres représenté par Monsieur Patrick SAUVAGET	6 ans	AGO de 2019 Statuant sur l'Exercice 2018
La Caisse d'Epargne Poitou-Charentes représentée par Monsieur Benoît CHEVEREAU	6 ans	AGO de 2019 Statuant sur l'Exercice 2018

COLLECTIVITES TERRITORIALES	
LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES	Suivant durée de leur mandat
représenté par Mesdames Coralie DENOUES et Claire PAULIC,	
Messieurs Thierry MAROLLEAU, René BAURUEL, Olivier	
FOUILLET, Philippe BREMOND et Rabah LAICHOUR	
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS	Suivant durée de leur mandat
représentée par Messieurs Jérôme BALOGE et Claude	
ROULLEAU	
COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION DU BOCAGE	Suivant durée de leur mandat
BRESSUIRAIS représentée par Monsieur Jean-Michel BERNIER	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS représentée	Suivant durée de leur mandat
Monsieur André BEVILLE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL DE SEVRE	Suivant durée de leur mandat
représentée par Monsieur Philippe MATHIS	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE	Suivant durée de leur mandat
représentée par Monsieur Didier GAILLARD	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE GATINE	Suivant durée de leur mandat
représentée par Monsieur Pascal OLIVIER	



Accusé de réception en préfecture 079-2000 \$1347-20499923-C07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

0

Le Conseil d'Administration s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2018 :

40ème séance du 22 mai 2018 : 12 administrateurs étaient présents, 6 étaient absents/excusés.
 Etaient présents 4 censeurs, Monsieur François PERROT représentant la société Sémaphores, expert-comptable et Monsieur Mikaël HUGONNET, Commissaire aux Comptes; étaient excusés 1 censeur.

Cette séance avait pour objet : approbation du procès-verbal du Conseil Administration du 29 novembre 2017, les changements d'administrateurs, le projet de rapport de gestion de l'exercice 2017 du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de la date de l'Assemblée Générale ordinaire et son ordre du jour, l'actualité opérationnelle, les conventions nouvelles passées par la Société, la loi NOTRe, questions diverses.

L'ASSEMBLEE SPECIALE

Elle s'est réunie le 29 juin 2018.

NOMS DES ADMINISTRATEURS	DUREE - MANDAT
	STATUTS
C.C Pays Sud Gâtine Représentée par Monsieur Pascal OLIVIER	Une année et suivant durée de
	leur mandat

COMMISSAIRES AUX COMPTES

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE - MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	Assemblée Générale Ordinaire
Titulaire: HUGONNET-MENARD AUDIT SARL	6 ans	AGO de 2021
Monsieur Mikaël HUGONNET		
57 rue Alsace Lorraine – 79200 PARTHENAY		Statuant sur exercice 2020
Suppléant : Mme MENARD Lucie	6 ans	AGO de 2021
HUGONNET-MENARD AUDIT SARL		
57 rue Alsace Lorraine – 79200 PARTHENAY		Statuant sur exercice 2020



LISTE DES CENSEURS

NOMS CENSEURS	DUREE - MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	Assemblée Générale Ordinaire
CHAMBRE DES METIERS représentée par Monsieur Cyril PELLETIER	3 ans	AGO de 2019 Statuant sur les comptes de l'Exercice 2018
CIO représentée par Gérard ROBINET	3 ans	AGO de 2019 Statuant sur les comptes de l'Exercice 2018
CREDIT MUTUEL OCEAN représentée par Eric CHEVALIER	3 ans	AGO de 2019 Statuant sur les comptes de l'Exercice 2018
CREDIT MUTUEL LOIRE ATLANTIQUE représentée par Monsieur Olivier de SAINT OURS	3 ans	AGO de 2019 Statuant sur les comptes de l'Exercice 2018
CHAMBRE D'AGRICULTURE représentée par Monsieur Daniel ROUVREAU	3 ans	AGO de 2019 Statuant sur les comptes de l'Exercice 2018

LES CONTROLES EXTERNES

CONTROLE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES :

Sur l'exercice 2018, l'entreprise n'a pas fait l'objet de contrôles exercés par la chambre régionale des comptes, par les services fiscaux, par l'inspection générale des finances, par la mission interministérielle d'inspection du logement social, par l'URSSAF ou par tout autre organisme.

LA STRATEGIE

Deux-Sèvres Aménagement a commencé depuis 2016 à diversifier ses activités. Ainsi une première VEFA avec une entreprise privée a été signée et finalisée sur 2018, un premier contrat de promotion immobilière a été mis en place avec une autre société privée et une concession de travaux a été engagée pour un immeuble tertiaire pour la CCPG. La maitrise des risques juridiques, financiers et les impacts fiscaux reste une priorité afin de ne pas engager les actionnaires.

LES PARTICIPATIONS

La Société ne détient, pour le moment, aucune participation dans quelque Société que ce soit.

LES ACTIVITES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Deux-Sèvres Aménagement n'a pas eu sur l'année 2018 d'activités en recherche et développement.



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-C07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

CD

LE PERSONNEL DE LA SOCIETE

- Organigramme de la Société au 31/12/2018



L'évolution globale des effectifs :

Au 31/12/2018, l'effectif de la Société se composait de 7 salariés en CDI dont 3 cadres et 4 non cadres.

Masse salariale du personnel (brut + charges) : 408 369 € soit + 5.65 % par rapport à l'exercice 2017 (385 290 €).

Absentéisme – accidents de travail

Au cours de l'année 2018, il y a eu 24 jours d'arrêts pour maladie. Deux-Sèvres Aménagement connait un faible taux d'absentéisme au regard des trois dernières années :

- Année 2016 : Taux d'absentéisme = 3,93% dont 2,01% d'arrêts maladie
- Année 2017 : Taux d'absentéisme = 3,32% dont 1,18% d'arrêts maladie
- Année 2018 : Taux d'absentéisme = 2.81% dont 1,39% d'arrêts maladie



Accusé de réception en préfecture 079-20004p317-20190933-C07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

LA FORMATION / LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Dans le cadre du Contrat de Réseau intervenu avec la SCET, le personnel de la Société est amené à participer à des réunions d'informations, d'échange, sur l'évolution de nos métiers, de la législation, des techniques, des pratiques.

Le plan de formation élaboré et mis en œuvre sur 2017 a porté sur :

• Diplôme d'études en Architecture

Monsieur Thomas BEVILLE
Madame Christelle VIRONDEAU

• Licence professionnelle métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

EXCEL 2016 perfectionnement

L'ensemble des salariés

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'ordonnance 2017-1162, prise en application de l'article 136 de la loi dite Sapin 2, publiée au JO du 13 juillet 2017, porte sur des mesures de réorganisation de certaines informations, dans un souci de simplification et de clarification.

L'une de ces mesures, consiste à établir, à compter de 2017, conformément à l'article L. 225-37 et L. 225-68 du code du commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise, que le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale.

DSA, Société Anonyme d'Economie Mixte à Conseil d'Administration, a choisi de le présenter dans une section spécifique du rapport de gestion.

Conventions visées à l'article L. 225-37-4 2° du Code de Commerce

Au cours de l'exercice 2018, nous vous informons que les conventions visées à l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce ont été conclues :

DSA a souscrit auprès de la société SCET un contrat de prestations d'assurances RC Professionnelle, RC des Dirigeants et Protection juridique pour un montant de 6 463.10 €

DSA a conclu un contrat de prestations de services avec la SCET pour un budget annuel de 42 000 € HT se décomposant comme suit :

- Prestations à prix global comprenant l'accès à un environnement professionnel d'échanges de références, d'expériences et de données mutualisées pour 16 000 € HT,
- Prestations à prix unitaire comprenant des conseils sur le fonctionnement et les opérations pour 6 000 € HT
- Prestations sur bon de commande comprenant des prestations d'assistance et de conseil (facturées au temps passé) pour 20 000 € HT

Le montant facturé sur l'exercice 2018 par la SCET s'est élevé à un total de 30 405.39 € HT.

Mandats en cours



Accusé de réception en préfecture 079-2000 \$\textit{43} \frac{2}{2} \textit{20} \frac{29}{2} \frac{2}{2} \cdot \text{C07-09-2019-DE}\$ Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019 La liste des mandats et fonctions exercés dans toutes autres sociétés par les administrateurs au cours de l'exercice 2018 est déclinée sur l'annexe 1

Délégations en cours

L'assemblée générale n'a accordé aucune délégation au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

En référence à l'article L225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a déterminé les modalités d'exercice de la Direction générale, optant pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Ainsi, la Direction Générale de DSA est assumée par Madame Coralie DENOUES.



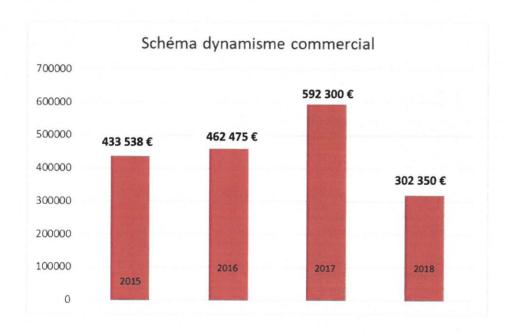
DEUXIEME PARTIE: l'activité opérationnelle

Le total des dépenses gérées en mandat et en concession, pour l'exercice 2018, est de près de **4 800 000 €.** Les investissements sont de nouveau en hausse. Cela est due à la mise en travaux de plusieurs opérations telles que l'espace socio-culturel de Saint Symphorien ou encore l'école de Saint Martin de Saint Maixent.

Au cours de cet exercice 2018, la Société a poursuivi la réalisation des opérations confiées par ses clients.

Elle s'est vue confier de nouvelles opérations. **11** nouveaux contrats répartis comme ceci : **1** contrat en concession, **3** mandats dont un non-financier, et **7** contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage, représentant près de **302 350** € de nouvelle rémunération pour la société, hors la concession de travaux, dont près de **92 476.95** € versés sur 2018 (dont 13 625 € provenant de la concession).

En 2018, on constate une baisse du développement commerciale. L'année 2018 a été consacrée au suivi opérationnel avec des projets importants liés à la temporalité élective.



AMENAGEMENT



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

Rapport de gestion - année 2018

Les contrats obtenus en 2018 sont :

Туре	Date	Détails	
404 Communauté de	Communes Parthe	enay-Gâtine	
Concession	26/06/2018	Edification d'un immeuble tertiaire	

Liste des Emprunts contractés pour l'opération 401 - Terre de Sport à Niort

Etablissements	Montant €	Durée	Taux	Remboursement capital
CREDIT MUTUEL	1 000 000.00	72 mois	2.63 %	Prêt in fine
CREDIT AGRICOLE	4 500 000.00	72 mois	2.16 %	Annuel
CAISSE D'EPARGNE	4 500 000.00	65 mois	2.69 %	Prêt in fine
CREDIT COOPERATIF	4 000 000.00	48 mois	0,75 %	Annuel
CAISSE D'EPARGNE	1 500 000.00	12 MOIS	1% actuel	Indexé EURIBOR
			1.28 %	Taux fixe

L'activité sur 2018 :

1- Concession de travaux :

102 – Saint-Jean de Thouars – Lotissement Clos de la République

- Objet : Aménagement du lotissement d'habitations du Clos de la République
 - o Surface foncier: 26 643 m²
 - o Nombre de lots: 26
 - o Phase: 1
 - o Montant total opération (suivant CRACL 2017-2018) : 745 436,57 € HT
 - o Prix de vente des terrains : 26,65 € HT/m²
- Concédant : Mairie Saint-Jean de Thouars
- Contrat:
 - o Type de contrat : Concession d'aménagement
 - Date de notification : 24 novembre 2011
 - o Echéance clôture : 24 novembre 2020
 - Rémunération DSA (suivant CRACL 2017-2018) : 82 335,06 € HT (suivant CRACL 2017-2018)
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement :
 - Acquisition: 100%Travaux: 100%
 - o Commercialisation: 13 lots
- Avancement 2018 :
 - Achèvement des travaux (phase définitive)
 - Commercialisation: 1 lot
 - Baisse des prix de vente pour les terrains restants à commercialiser suite aux difficultés de commercialisation notamment pour les terrains relativement grands (600 à 900 m²)



Accusé de réception en préfecture 079-20004p376-20190923-207-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

103 – Sainte-Radégonde – Lotissement Les Picheaux

- Objet : Aménagement du lotissement d'habitations des Picheaux
 - o Surface foncier: 40 134 m²
 - o Nombre de lots: 41
 - Phases: 3
 - o Montant total opération (suivant CRACL 2017-2018) : 1 200 811,38 € HT
 - o Prix de vente des terrains : 27 € HT/m²
- Concédant : Mairie de Thouars (fusion avec Sainte-Radégonde le 1^{er} janvier 2019)
- Contrat :
 - Type de contrat : Concession d'aménagement
 - o Date de notification: 16 juillet 2013
 - o Echéance clôture : 16 juillet 2020
 - o Rémunération DSA (suivant CRACL 2017-2018) : 166 816,65 € HT
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement:
 - Acquisition: 100%
 - Travaux phase 1 (6 lots): 100%
 - o Commercialisation phase 1 (6 lots): 3 lots
- Avancement 2018 :
 - Commercialisation phase 1 (6 lots): 2 lots
- Observations:
 - Aménagement des phases 2 et 3 à revoir avec la Mairie et la Communauté de Communes dans le cadre de l'élaboration du SCoT et du PLUI en cours.

104 - Sainte-Verge

- Objet : Aménagement du lotissement d'habitations de la Croix Camus
 - Surface foncier: 51 445 m²
 - o Nombre de lots: 78
 - o Phases: 4
 - Montant total opération (suivant CRACL 2017-2018) : 2 024 124,97 € HT
 - Prix de vente des terrains : 29 € HT/m²
- Concédant : Mairie de Sainte-Verge
- Contrat :
 - Type de contrat : Concession d'aménagement
 - Date de notification : 18 février 2015
 - o Echéance clôture : 18 février 2022
 - o Rémunération DSA (suivant CRACL 2017-2018) : 338 625,00 € HT
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement:
 - o Acquisition: Phase 1
 - Travaux phase 1 (20 lots): 100%
 - o Commercialisation phase 1 (20 lots): 0
- Avancement 2018 :
 - Acquisitions à l'EPF-NA et la Mairie de Sainte-Verge
 - o Obtention du permis d'aménager phase 1 et de la déclaration loi sur l'eau
 - Notification des marchés de travaux phase 1
 - o Travaux phase 1 (20 lots): 100%

105 - Coulon - Lotissement Fief du Payré 2

- Objet : Aménagement du lotissement d'habitations Fief du Payré II
 - Surface foncier: 11 480 m²
 - o Nombre de lots: 14
 - o Phases: 1



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019



- Montant total opération (suivant CRACL 2017-2018) : 570 890,50 € HT
- o Prix de vente des terrains : 52 € HT/m²
- Concédant : Mairie de Coulon
- Contrat :
 - Type de contrat : Concession d'aménagement
 - Date de notification: 17 mars 2016
 - o Echéance clôture: 17 mars 2016
 - o Rémunération totale DSA (suivant CRACL 2017-2018): 82 849,50 € HT
 - Dont déjà perçue au 31/12/18 : 15 000.00 HT
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement :
 - Acquisition : Promesse de vente avec Mr Dupeux et la Mairie de Coulon pour les terrains d'assiette de l'opération
 - Etudes : AVP (PA et Déclaration loi sur l'eau non déposés)
- Avancement 2018 :
 - o Prolongation de la durée de validité des promesses de vente
 - Opération suspendue dans l'attente du dépôt de l'autorisation loi sur l'eau relative à la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la Commune (maitrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération du Niortais) courant 2020.

401 - Terre de Sports

- Objet : Aménagement de la ZAC dédiée aux activités sports, loisirs, bureaux et commerces
 - Surface foncier: 1 220 000 m²
 - o Surface cessible: 1 125 000 m²
 - o Montant total opération (suivant CRACL en cours) : 37 500 000 € HT
 - Prix de vente des terrains : 60 à 80 € HT/m²
- Concédant : Communauté d'Agglomération du Niortais
- Contrat:
 - Type de contrat : Concession d'aménagement
 - Date de notification : 12 juillet 2005
 - o Durée prévisionnelle : 12 juillet 2020
 - o Rémunération totale DSA (suivant CRACL en cours): 3 525 000 € HT
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement:
 - Acquisition: 95%
 - o Travaux: 90%
 - o Commercialisation:
 - Vendu (hors cessions au concédant) : 9M€ HT
 - Sous promesse : 5,8 M€ HT
 - A commercialiser : 8,3 M€ HT
- Avancement 2018 :
 - Libération des lieux Couleurs de Tollens (terrain Leroy Merlin)
 - Travaux de démolition (Couleurs de Tollens)
 - Travaux de viabilisation (Leroy Merlin, ERGA 1, ...)
 - Commercialisation :
 - Acte authentique Leroy Merlin (travaux en cours en 2018) : 3,08 M€
 - Acte authentique ERGA 1 : 1,74 M€
 - Prolongation compromis de vente ERGA 2
 - Prolongation compromis de vente SODERIF
- Observations :



Accusé de réception en préfecture 079-20004p317-20199923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019 Prolongation de la concession d'aménagement à arbitrer avant date d'échéance (juillet 2020)

403 - Bâtipolis

- Objet : Aménagement de la ZAC dédiée aux activités artisanales, BTP, commerces de gros et énergies renouvelables
 - o Surface foncier: 380 632 m² (dont 155 000 gelés)
 - o Surface cessible: 156 010 m²
 - o Phases: 2
 - o Montant total opération (suivant CRACL 2017-2018) : 3 977 000 € HT
 - o Prix de vente des terrains : 20 € HT/m²
- Concédant : Communauté d'Agglomération du Niortais
- Contrat :
 - o Type de contrat : Concession d'aménagement
 - o Date de notification : 3 octobre 2005
 - o Echéance clôture : 3 octobre 2018 (Clôture d'opération en cours)
 - Rémunération totale DSA (suivant CRACL de dôture) : 547 867 € HT
 - Missions : Acquisition, montage opérationnel et coordination, gestion administrative et financière, commercialisation et liquidation
- Avancement :
 - Acquisition: 95%
 - o Travaux (phase 1): 100%
 - Commercialisation (phase 1): 50%
- Avancement 2018 :
 - Travaux d'adaptation des équipements (raquette de retournement) pour permettre l'installation du bâtiment de la SCI Aiffres Invest (plateforme de distribution de colis)
 - Ouverture Chronopost et Menuiserie Parrault
 - Signature de l'acte de vente avec CARCED/PROMOCASH
- Observations:
 - Suite au retrait du projet de délibération relative à la prolongation de la concession, initialement programmée en juin 2018 puis septembre 2018, le contrat de concession d'aménagement est arrivé à échéance (3 octobre 2018). Les démarches relatives à la clôture de l'opération ont été engagée.

404 - PARTHENAY - concession de travaux pour la création d'un pôle tertiaire

- Objet : création d'une crèche parentale et réhabilitation d'une halle ferroviaire
- Concédant : communauté de communes Parthenay-Gâtine
- Contrat :
 - Montant total de l'opération : 2 453 419€ HT
 - Missions : étude de faisabilité, de conception, suivi de travaux et suivi de l'exploitation sur la durée de vie du bâtiment
- Avancement :
 - o Lancement de la consultation : MOE choisie Magalie BODIN.
 - o Travaux: 0%
 - Commercialisation: 64%
 - Contrat en BEFA avec une entreprise ESTECH (contrat à rédiger) et contrat avec la crèche (contrat à acter)
- Observations:
 - Phase d'esquisse premier RDV avec l'intercommunalité programmé



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

MANDATS

Les contrats obtenus en 2018 sont :

Type	Date	Détails
750 – Communauté	de Communes du T	houarsais
Mandat	02/01/2018	Déconstruction et reconstruction des vestiaires et de la tribune du stade omnisports de Thouars.
751 – Communauté	de Communes du T	houarsais
Mandat	04/09/208	Construction d'une maison de l'entrepreneuriat- pépinières d'entreprises et ateliers relais
745 – Communauté	de Communes Haut	t Val de Sèvre
Avenant 1	14/11/2018	Modalité de financement et de règlement des dépenses engagées, actions en justice et modalité de règlement.

L'Activité en mandat en 2018 :

718 - Saint-Symphorien - Construction d'un espace socio-culturel

- Objet : Construction d'un espace socio-culturel / Salle de spectacle
 - o Nombre de lots: 19 lots
 - Montant total opération : 2 436 320.00 € HT
- Maître d'ouvrage : Mairie Saint-Symphorien
- Missions: Programme technique détaillé Consultation MOE Consultation autres prestataires intellectuels – Suivi études et autorisations administratives – Consultation assurance – Consultation entreprises – Suivi de chantier – Solde des marchés
- Avancement :
 - o Phase : Chantier réceptionné Période de levées de réserves
- Observations :
 - o La salle a été inaugurée le samedi 16 mars.

740 - Saint-Martin de Saint-Maixent - Ecole Emile Naslin

- Objet : Extension et restructuration de l'école Emile Naslin
 - o Phases: 2
 - 1 Construction restaurant scolaire
 - 2 Restructuration école en site occupé (avec sous phases)
 - Montant total opération : 1 038 659,49 € HT
- Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Martin de Saint-Maixent
- Contrat:
 - o Type de contrat : Mandat de réalisation
 - Date de notification: 07/03/2016
 - o Echéance : Livraison complète décembre 2019
 - Rémunération totale DSA : 88 375.00 €
 - Missions: Programmation, pilotage opérationnel, suivi travaux et demandes de subventions



- Avancement global :
 - Travaux restaurant scolaire livré
 - Travaux restructuration école en cours
- Avancement 2018 :
 - Restaurant scolaire livré
 - Travaux restructuration et extension école en cours

741 – Oiron - Supérette

- Objet : Démolition-reconstruction pour la réalisation de 2 locaux commerciaux et d'un logement
 - Montant total opération : 1 038 659,49 € HT
- Maître d'ouvrage : Mairie de Oiron
- Contrat :
 - o Type de contrat : Mandat de réalisation
 - o Date de notification: 04/03/2016
 - o Echéance : Livraison mai 2019
 - Rémunération totale DSA : 39 745.00 €
 - Missions : Pilotage opérationnel, suivi travaux et demandes de subventions
- Avancement:
 - Travaux en cours
- Avancement 2018 :
 - Conclusion d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec l'EPF-NA (dépollutiondéconstruction)
 - o Finalisation des demandes de financements (CC Thouarsais, FEADER, Région, ...)
 - Notification des marchés de travaux
 - Réception des travaux de dépollution-démolition par l'EPF-NA
 - o Démarrage des travaux (hors d'eau hors d'air fin 2018)

742 - La Crèche - Stade Groussard

- Objet : Restructuration du stade Georges Groussard
 - o Phase: 2
 - Aménagements extérieurs
 - Construction vestiaires, club house et locaux annexes
- Maître d'ouvrage : Mairie de la Crèche
- Contrat :
 - Type de contrat : Mandat de réalisation
 - Date de notification : 24/03/2016
 - o Echéance : Livraison complète 2022
 - o Rémunération totale DSA: 79 625.00 € HT
 - Missions: Programmation, pilotage opérationnel, suivi travaux et demandes de subventions
- Avancement :
 - Démarrage travaux phase 1 (aménagements extérieurs)
- Avancement 2018 :
 - Finalisation études aménagements extérieurs
 - o Consultation travaux et notification des marchés

Demande et obtentions des subventions FFF

745 - AZAY LE BRULE - Centre aquatique

- Objet : création d'un centre aquatique
- Concédant : La communauté de communes HAUT VAL DE SEVRE
- Contrat :
 - Montant total de l'opération : 8 314 167 €HT



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

C D.

Missions: étude de conception, suivi de travaux, livraison, GPA.

- Avancement : phase EXE-DCE, lancement du DCE pour le mois de mai 2019

Observations: RAS

746 — Construction de 3 maisons individuelles adaptées aux personnes âgées — EHPAD Résidences du Thouet

Objet : Construction de 3 maisons individuelles adaptées aux personnes âgées. Les Résidences du Thouet regroupent les EHPAD « Résidence du Val d'Or » à Airvault et « La Sablière » à Saint-Loup-Lamairé. L'organisme public est bénéficiaire d'un lègue de 3 appartements à Paris pour une valeur totale estimée de 600 000,00 €. Le lègue précise que le montant des cessions des appartements doit être utilisé pour la création de logements à Airvault.

Montant de l'opération : 600 000.00€ HT

- Maître d'ouvrage : EHPAD Les Résidences du Thouet
- Missions: Programme technique détaillé Consultation MOE Consultation autres prestataires intellectuels – Suivi études et autorisations administratives – Consultation assurance – Consultation entreprises – Suivi de chantier – Solde des marchés
- Avancement : réception des offres de la consultation travaux
- Observations : retour d'appel d'offre de la consultation travaux au-dessus de l'estimation de la MOE. Possibilité de reprise des études de conception

748 - La Crèche - Les Halles

- Objet : Restructuration de l'îlot des Halles
 - o Phases: 2
 - 1 Restructuration des Halles
 - 2 Espaces publics
- Maître d'ouvrage : Mairie de la Crèche
- Contrat :
 - Type de contrat : Mandat de réalisation
 - Date de notification: 08/11/2017
 - o Echéance : Opération arrêtée
 - Rémunération totale DSA : 89 800.00 € HT
 - Missions: Programmation, pilotage opérationnel, suivi travaux et demandes de subventions
- Avancement global :
 - APS remis
 - Opération arrêtée
- Avancement 2018 :
 - o Notification marchés de maîtrise d'œuvre et contrôle technique
 - Dépôt du dossier de subvention CDAT 79
 - o Etudes : diagnostic et APS
- Observations:

Opération arrêtée du fait des capacités financières du maître d'ouvrage : impossibilité de réaliser cette opération conjointement au stade Groussard (cf. 742)

749 – LA CRECHE – extension du parking sécurisé

- Objet : extension du parking sécurisé de la crèche création de places de stationnements/module sanitaire / remise en place du système de vidéo-surveillance
- Concédant : CCI 79
- Contrat:



Accusé de réception en préfecture 079-200047347-20399923-207-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019 o Montant total de l'opération : 537 000€ HT

o Missions : étude conception, suivi de travaux, livraison et GPA.

Avancement: 50 %

Observations: RAS

750 - THOUARS - vestiaires du stade

Objet : démolition et reconstruction du stade de rugby de Thouars

- Concédant : Communauté de communes du Thouarsais

Contrat :

Montant total de l'opération : 1 199 000 HT

o Missions : suivi des études de conception, suivi des travaux, livraison et GPA.

Avancement : DCE en cours

Observations : démolition lancée depuis le mois de mai.

751 - CC Thouarsais - Maison de l'entreprenariat

- Objet : Restructuration d'une ancienne friche ferroviaire en bureaux, co-working et ateliers relais (opération E+c- - Bas carbone)
- Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Thouarsais
- Contrat:
 - Type de contrat : Mandat de réalisation
 - Date de notification: 04/09/2018
 - Echéance : Livraison décembre 2020
 - o Rémunération totale DSA: 75 000.00 € HT
 - Dont déjà perçue au 31/12/2018 : 11 475.00 € HT
 - o Missions : Programmation, pilotage opérationnel et suivi travaux
- Avancement 2018 :
 - Programmation
 - o Lancement concours maîtrise d'œuvre
 - Choix des candidats admis à concourir et visite de site

752 - Réhabilitation d'un ancien café en restaurant et d'un logement en R+1

- Objet : Réhabilitation d'un ancien café en bar-restaurant avec également une partie boucherie
 + création d'un logement en R+1
 - Montant de l'opération estimé à 505 575.00€ HT
- Maître d'ouvrage : Mairie de Coulonges-Thouarsais
- Missions: Reformulation du programme Consultation MOE Consultation autres prestataires intellectuels – Suivi études et autorisations administratives – Consultation assurance – Consultation entreprises – Suivi de chantier – Solde des marchés
- Avancement : consultation MOE
- Observations : en attente de négociation du rachat des bâtiments par convention avec l'EPF



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

(D.

MANDATS SANS FINANCIER

Type Date Détails				
803 Commune de SEPV	RET			
Mandat sans financier	04/06/2018	Réalisation d'une MAM		

803 - Construction d'une maison d'assistante maternelle

- Objet : construction d'une maison d'assistante maternelle
- Maître d'ouvrage : Mairie de Sepvret
- Missions : Consultation MOE Consultation autres prestataires intellectuels Consultation entreprises pour travaux
- Avancement : En attente de la délibération pour demander les pièces administratives aux entreprises retenues et notification des marchés de travaux

OPERATIONS PROPRES

Les contrats obtenus en 2018 sont :

Туре	Date	Détails	
502 GROUPE LISI			
CPI			

VEFA - CPI:

501 - ECHIRE - YCARIA

- Objet : création d'un entrepôt et de bureau
- Client: YCARIA (RS Distribution/Bleu Voyage)
- Contrat :
 - Type de contrat : VEFA
 - Montant total de l'opération : 1 398 978€ HT
 - o Missions: conception, suivi de travaux, livraison, GPA.
- Avancement :
 - Acquisition: 100%Travaux: 100%
 - o Commercialisation: 100%
- Observations:
 - Le bâtiment a été livré en novembre 2018
 - o Marge prévisionnelle environ 60K hors rémunération DSA



Accusé de réception en préfecture 079-20004p317-20190923-207-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

502 - PARTHENAY - LISI AEROSPACE

Objet : création de la 3^{ème} unité de production du groupe LISI

- Client: LAFIS - LISI AEROPSACE

Contrat :

o Type de contrat : Contrat de Promotion Immobilière (CPI) + contrat d'AMO

o Montant total de l'opération : 5 000 000€ HT

o Missions : étude de conception, suivi de travaux, livraison, GPA.

- Avancement : 80% des travaux

- Observations:

 Problème structurel rencontré avec l'entreprise BRIAND : plancher ne respectant pas la norme des bureaux en matière vibratoires.

Retard sur la livraison.

ETUDES ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Les contrats obtenus en 2018 sont :

Type	Date	Détails
996 – CMA 79		
AMO	08/01/2018	Etude de faisabilité pour le transfert du pôle électronique à Parthenay
997 - EPCMS		
AMO	19/02/2018	Réalisation des travaux de rénovations de l'EPCMS la Coudraie
998 — Commune de Ch	âtillon-sur-Thoue	et
Lettre de commande	06/03/2018	Projet de la maison Dieu
999 — Commune de Ch	âtillon-sur-Thoue	t
AMO	10/04/2018	Réalisation d'une salle de tennis
502 - Forges de Bolog	ne	
AMO	19/04/2018	Extension de l'usine
9900 – Commune de V	illiers en Plaine	
AMO	30/11/2018	Etude de faisabilité immobilière et urbaine



Accusé de réception en préfecture 079-2000 1317-20190923-C07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

Type Date Détails				
9901 – Commune de Ma	uzé-Thouarsais			
AMO	30/07/2018	Réalisation d'un lotissement d'habitation		

988 - PIMP Marais Poitevin - Tourisme Fluvial

- Objet : Aménagement (haltes escales) du domaine public fluvial de la Sèvre Niortaise et de ses affluents pour développer le tourisme fluvial (bateaux habitables) et recrutement d'un opérateur pour la commercialisation des séjours et l'exploitation des bateaux habitables
 - o Phase: 1
 - Montant total opération : 2 500 000 € HT
- Maître d'ouvrage : Parc Interrégional du Marais Poitevin (syndicat mixte)
- Contrat :
 - Type de contrat : AMO
 - o Date de notification: 08/11/2016
 - Echéance : Livraison complète fin 2020
 - o Rémunération totale DSA: 116 625.00 €
 - Co-traitant : Caradeux Consultants (avocats)
 - o Missions: Programmation, pilotage opérationnel, suivi travaux, recrutement opérateur
- Avancement global :
 - AVP validé
- Avancement 2018 :
 - Relance de la consultation pour le recrutement d'un opérateur pour l'exploitation de bateaux habitables dans le cadre d'une concession de services = consultation infructueuse
 - Poursuite des études (AVP)
 - o Définition du programme d'infrastructure définitif suite à la remise de l'AVP
- Observations:
 - Opération complexe (financeurs et instructions : 2 Régions, 3 départements, 3 EPCI, PIMP Marais Poitevin, IIBSN)
- 2 consultations infructueuses pour la désignation d'un opérateur exploitant dans le cadre d'une concession de services

994 - Saint-Geoges de Rex - Réhabilitation de la salle des fêtes et création de logements

- Objet : Réhabilitation de la salle des fêtes, mise aux normes accessibilité + la commune est acquéreur d'une ancienne bâtisse en cœur de bourg par l'intermédiaire d'une convention avec l'EPF. L'objectif est de créer des logements à mettre en location.
- Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Georges de Rex
- Missions: Diagnostic et faisabilité technique programme salle des fêtes et logements proposition de scénarii – montage financier et opérationnel et financier
- Avancement : Missions terminées
- Observations : La mission d'AMO est terminée, mais la collectivité a repris contact avec DSA pour éventuellement poursuivre sur un autre contrat (mandat). En attente de nouvelles.

995 - Chatillon-sur-Thouet - Réalisation d'un complexe multi-activités

- Objet : Création d'une salle multi-activités pouvant accueillir les différentes activités des associations de la commune
- Maître d'ouvrage : Mairie de Chatillon-sur-Thouet
- Missions : Reformulation du programme recherches de subventions et dépôt des dossiers
- Avancement : Programme avec proposition de scénarii présenté à la collectivité Réunion avec l'ensemble des associations pour présenter et échanger sur l'hypothèse retenue le 29 avril



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019 Observations : possibilité de mandat de réalisation à la suite de l'AMO

997 - Niort - Réhabilitation d'un EHPAD et d'un EHPA - EPCMS La Coudraie

- Objet : Réhabilitation et extension de l'EHPAD et de l'EHPA
- Maître d'ouvrage : EPCMS de La Coudraie
- Co-traitant : HEMIS (programmiste)
- Missions:

Tranche ferme : Pré-programmation – Programme technique détaillé – Plan de financement – Tranche optionnelle : Consultation MOE – Consultation Prestataires intellectuels – Consultation assurance – Suivi études et autorisations administrative – Consultation Travaux – Suivi de chantier – Dépôt dossier subvention

- Avancement : phase 2 programmation détaillée
- Observations : pour l'EHPAD le scénario est validé, pour l'EHPA au vu du montant des travaux le C.A n'a pas retenu de scénario à ce jour. Il faut revoir un programme à minima.

998 - Chatillon-sur-Thouet - Maison Dieux

- Objet : Mettre en valeur le patrimoine existant (ancienne église du Xième siècle) et apporter un nouvel usage au bâtiment
- Maître d'ouvrage : Mairie de Chatillon-sur-Thouet
- Missions: Diagnostic urbain, architectural et environnemental proposition des 3 scénarii chiffrage des 3 hypothèses – rédaction du programme – identification des subventions
- Avancement : diagnostic urbain
- Observations :

999 - Châtillon-sur-Thouet - Réalisation d'un terrain de tennis couvert

- Objet : Création d'un nouveau terrain de tennis couvert
- Maître d'ouvrage : Mairie de Châtillon-sur-Thouet
- Missions: Programmation identification des subventions Dépôts des dossiers de subvention
- Avancement : dépôt des dossiers de subventions
- Observations :

9000 - Villiers-en-Plaine - Aménagement commercial d'un îlot en cœur de bourg

- Objet : Implantation de 3 commerces (boulangerie, salon de coiffure, multi-services) en cœur de bourg
- Maître d'ouvrage : Mairie de Villiers-en-Plaine
- Missions: programme technique détaillé consultation MOE Consultation autres prestataires intellectuels
- Avancement : Analyse des offres de SPS et CT
- Observations:

ANALYSE ET PERSPECTIVES

Sur le résultat de l'exercice 2018

Le résultat d'exploitation s'élève 45 824 € et le résultat net comptable à 30 031 €uros.

Les produits s'élèvent à 552 410 €uros. Les rémunérations se décomposent ainsi :

Rémunération sur mandat : Rémunération sur Etudes, AMO :

194 129 € 90 915 €

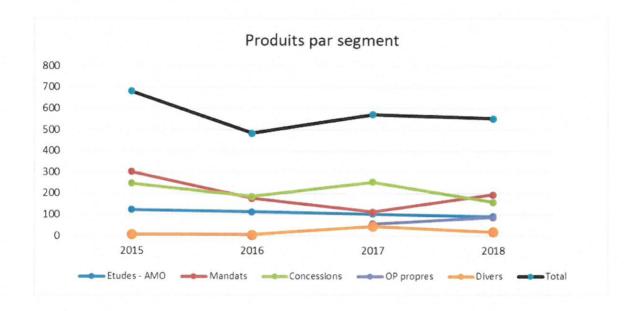


Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019 Rémunération sur Concession : 159 154 €
Rémunération sur Opération Propre : 88 270 €
Remboursements et divers 19 942 €

Les charges s'élèvent à 577 870 €. Elles sont en hausse de 8% (532 026.78 en 2017). Cette hausse fait référence, en partie, à l'augmentation des salaires et des charges sociales. Cécile RUY-CARPENTIER, Responsable de Projets, est arrivée en cours d'année 2017. Son embauche n'a pas impacté les charges sur la totalité de l'année 2017, contrairement à 2018. Les frais de personnel ont aussi connu une augmentation exceptionnelle due à des frais de route et hébergement faisant suite à des formations.

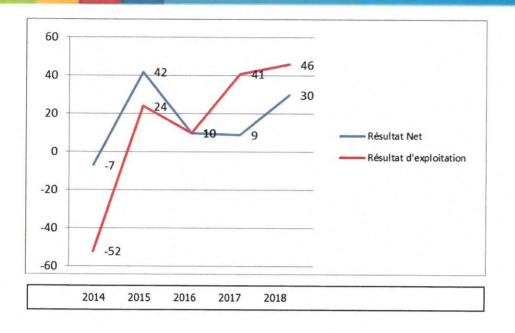
Le résultat financier est de 14 530 €.

Ces bons résultats d'exploitation et financiers permettent d'arriver à un résultat net comptable excédentaire de 30 031 €.





Accusé de réception en préfecture 079-200044317-20199923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019



Prévisions pour l'exercice 2019 (en millier d'€uros)

Monsieur PEROT Philippe arrivera et prendra la fonction de Directeur au 2 mai 2019. Les effectifs seront stabilisés.

La Loi NOTRe remet en cause l'actionnariat majoritaire du Département au sein de la SEM d'aménagement. La Préfecture a écrit, à plusieurs reprises, au Conseil Départemental, notamment en début d'année 2018, pour l'alerter sur cette situation qui va à l'encontre des dispositions de cette loi. En ce sens, une réflexion sera menée en 2019 avec la mise en place d'une Etude sur les perspectives des EPL en Deux-Sèvres.

Le montant des charges de l'exercice 2019 est évalué à 578 K€. A ce jour, 513 K€ de recettes sont identifiées. La rémunération versée en 2019 sur des nouveaux contrats obtenus en 2018 (et non identifiés à ce jour) devra au minimum s'élever à 65 K€. En comparaison, cette année, ce sont plus de 90 K€ de rémunération qui ont été versées sur des contrats obtenus dans l'année.



TROISIEME PARTIE: les comptes annuels 2018

> TROISIEME PARTIE: les comptes annuels 2018

Nous vous proposons de vous présenter dans cette partie du rapport de gestion **les résultats les plus significatifs,** dans les domaines comptables et financiers. Ainsi, seront précisés :

- les changements de méthodes de présentation d'évaluation,
- > les événements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice,
- > une analyse économico-financière sommaire

Changements de méthodes de présentation d'évaluation

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation.

Evénements postérieurs à la clôture

NEANT

Analyse économico-financière

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. L'activité de la Société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2018 un résultat bénéficiaire de 30 031 €.

En vue de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la Société et de son évolution, nous vous présenterons ci-après les chiffres les plus significatifs.



Accusé de réception en préfecture 079-20004p317-20690923-007-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

LE COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Le compte de résultat du fonctionnement de la Société (hors concessions) se présente de la manière suivante :

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018
PRODUITS DE L'EXERCICE	572 731	552 496
MARGE SUR OPERATION PROPRE		71 198
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	136 082	149 169
IMPOTS ET TAXES	7 168	12 106
FRAIS DE PERSONNEL	385 290	408 368
AMORTISSEMENTS	3 486	5 200
AUTRES CHARGES	-	3 026
AUTRES PRODUITS	85	
RESULTAT EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	40 789	45 825
PRODUITS FINANCIERS	11 236	14 530
FRAIS FINANCIERS	-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	52 026	60 355
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 42 689	- 21 572
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOTS	9 337	38 783
IMPOTS SUR LES SOCIETES	266	8 752
RESULTAT NET COMPTABLE	9 072	30 031

LE COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

Analyse du résultat et ratios

Décomposition et analyse du résultat annuel

1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de 45 825 €, contre 40 789 € pour l'exercice précédent.

2. Résultat financier

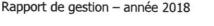
Le résultat financier s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de 14 530 €, contre 11 236 € pour l'exercice précédent

3. Résultat courant

Le résultat courant (résultat d'exploitation + résultat financier) s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de 60 355 €, contre 52 025 € pour l'exercice précédent.



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-C07-09-2019-DE Date de télétiens mission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019



4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de − 21 572 €, contre − 42 689 € pour l'exercice précédent. Cette charge exceptionnelle correspond au solde de la transaction négociée liée au départ d'un salarié en 2019.

5. Résultat net

L'activité de la Société se solde pour le dernier exercice clos par un résultat net de 30 031 € contre 9 072 € pour l'exercice précédent.

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Analyse détaillée des produits

- Les produits d'exploitation globaux de la Société s'élève à 5 807 760 €, contre 2 001 655 € l'exercice précédent dont :
 - les produits d'exploitation des concessions s'élèvent à 1 420 069 € contre 1 122 237 € l'exercice précédent;
 - o les produits d'exploitation des opérations propres s'élèvent à 3 835 195 €
 - les produits d'exploitation des comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018	
PRODUITS DE L'EXERCICE	572 730	552 495	
Production vendue			
- rémunération sur autres contrats (706100)	103 088	90 915	
- rémunération sur mandats (706400)	113 374	194 129	
Production vendue concessions			
Subvention (740000)	_	-	
Autres produits accessoires (7088)	-	85	
Rémunérations sur les concessions (791)	252 789	159 154	
Rémunérations sur opérations propres	57 300	88 270	
Transfert de charges (refacturation frais déplacen	n 46 179	19 942	

Analyse détaillée des charges

Autres charges externes

Les achats et autres charges externes se portent pour cet exercice à une hauteur de 5 761 936 €, contre 1 960 866 € l'exercice précédent dont

- les autres achats des concessions pour un montant de 1 420 069 € contre 1 122 237 € l'exercice précédent;
- o les achats des opérations propres pour un montant de 3 763 997 €
- les autres achats et charges externes des comptes de fonctionnement pour les montants suivants :



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20490923-007-09-2019-DE Date de téletransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	136 082	149 169
AUTRES ACHATS	-	
Achats d'études (604)		
Achats de consommables (606)	5 518	4 935
SERVICES EXTERIEURS		
Sous-traitance (611)	402	413
Location de matériel et crédit bail (612,6135,6138	3 879	3 880
Location immobilières (6132)	20 000	20 000
Charges locatives (614)	-	
Entretien et réparations (6150,6155,6156)	20 521	12 488
Assurances (616)	7 515	8 247
Documentation (6181)	1 089	1 112
Colloques et séminaires (6185)	1 884	2 145
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Honoraires de gestion (6223)	33 256	30 406
Honoraires (6226)	11 000	17 654
Frais d'actes (6227)	-	4 150
Frais de publicité (623)	2 703	3 238
Transports, déplacements, missions (624,625)	10 571	18 628
Frais postaux et télécommunications (626)	6 490	7 642
Services bancaires (627)	3 335	5 666
Cotisations et divers (6281)	7 920	8 565

Frais de personnel (salaires et charges)

Les frais de personnel s'élèvent pour cet exercice à 413 852 €, contre 408 368 € pour l'exercice précédent.

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018	
FRAIS DE PERSONNEL	385 290	408 368	
Salaires (641)	268 614	284 473	
Charges sociales (6331,645)	119 549	124 656	
Autres charges sociales (647,648)	5 666	6 848	
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	- 8 539	- 7609	
Personnel mis à disposition (6211,6214)	-		
Dépenses de formation (hors taxes)	-		

Impôts et taxes

Le montant au titre de l'exercice 2018 est de 12 106 €, contre 7 168 € l'exercice précédent.

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018	
IMPOTS ET TAXES	7 168	12 106	
Taxe professionnelle (63511) TVTS (63514)	2 460	6 558	
T.App., Form.Cont., Effort const (6312, 6333, 633 Autres impôts et taxes (6311,6338,63548,63580)		5 407 141	



Dotations aux amortissements et aux provisions

Ces dotations, décrites ci-après, se justifient de la manière suivante :

RUBRIQUES	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 486	5 201
Immobilisations incorporelles (68111)	_	
Immobilisations corporelles (68112)	3 486	2 838
Actif circulant		2 363

Les immobilisations sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

- Logiciel: 1 an

- Installations et agencements divers : 10 ans

- Mobilier: 5 ans

Matériel de bureau : 3 ans

- Matériel de transport (vélo) : 3 ans

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de - 21 572 € pour l'exercice écoulé, contre - 42 689 € pour l'exercice précédent.

LE BILAN (en millier d'€uros)

BILAN ACTIF	2 017	2 018	BILAN PASSIF	2 017	2 018
Immobilisations incorporelles	-		CAPITAUX PROPRES	1 145	1 175
Immobilisations corporelles	5	8	Prov.pour risques et charges		28
ACTIF IMMOBILISE	5	8	Emprunts auprès étab.crédit	13 400	10 587
Stocks	18 139	14 890	Emprunts et dettes financières diverses	3 253	4 234
Avances et acomptes versés	22	0	Avances et acomptes reçus	542	220
Créances clients	1 834	288	Dettes fournisseurs	644	3 162
Mandants actif	32	34	Dettes fiscales et sociales	494	757
Autres créances	1 049	2 078	Mandants passif	1 371	1 568
Disponibilités	4 566	8 274	Autres dettes	634	271
Comptes de régularisation	22	104	Comptes de régularisation	4 185	3 674
ACTIF CIRCULANT	25 664	25 668	DETTES	24 524	24 501
TOTAL GENERAL	25 669	25 676	TOTAL GENERAL	25 669	25 676

Le bilan comprend les concessions d'aménagement qui sont aux risques de la collectivité. Les principaux postes du bilan concernés sont :

- les stocks pour 14 890 k€, qui correspondent aux acquisitions foncières et aux travaux effectués nets des cessions réalisées,
- les emprunts pour 10 587 k€, qui sont garantis à hauteur de 80% par les concédants.
- les dettes financières diverses comprennent des avances des collectivités aux concessions d'aménagement pour 4 064 k€.



Accusé de réception en préfecture 079-200041317-201309237-07-09-2019-DE Date de télétransmission : 30/09/2019 Date de réception préfecture : 30/09/2019

DECOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Les dettes fournisseurs et clients se décomposent de la façon suivante : Article D. 441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la Article D. 441 I.-1°: Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu date de clôture de l'exercice dont le terme est échu Total 1 à 30 31 à 60 61 à 90 0 iours 1 à 30 31 à 60 61 à 90 91 jours 0 jours 91 jours (1 jour et (1 jour et (indicatif) iours jours iours et plus (indicatif) iours jours jours et plus plus) plus) (A) Tranches de retard de paiement Nombre de 0 10 factures concemées Montant total 57163,33 58877,65 0 1714.32 des factures concernées ht Pourcentage du montant 0,00 0.00 des achats ht de l'exercice Pourcentage du chiffre 10,23% d'affaires ht de l'exercice (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées Nombre de 0 factures exclues Montant total des factures exclues (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-4 ou article L. 443-1 du code de commerce) Délais de □ délais contractuels : (préciser) □ délais contractuels : (préciser) paiement ☑ délais légaux : (préciser) ☑délais légaux : (préciser) utilisés pour 30 jours suivant réception chez Moe pour les mandats 30 jours suivant réception le calcul des 45 jours suivant réception chez Moe pour retards de les concessions paiement

Les dettes sont payables à 30 jours sauf pour les concessions d'aménagement où l'échéance est à 45 jours.



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT NET ANNUEL

La réglementation précise que le report à nouveau est une fraction des bénéficies de l'exercice non affecté lors de l'AGO. C'est la part du bénéfice qui n'est pas distribué aux actionnaires en dividendes, ni affecté à la réserve statutaire, ni à toutes autres réserves facultatives.

- Compte tenu du résultat annoncé par la Société au titre de cet exercice, le Conseil d'Administration vous propose l'affectation du résultat d'un montant de 30 031 € au titre de l'exercice 2018 de la manière suivante :

- réserve légale :

1 502.00 €

- report à nouveau :

28 529.00 € qui reporte le report à nouveau à

242 517.58 €

La société n'a pas distribué de dividendes au cours des 3 dernières années.

La Présidente Directrice Générale DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

